

POLITISCHES DEPART.

+ 27-FEB-1913 +

N^o 17. VIII.Légation de Suisse
en Italie.

Rome, le 24 Février 1913

Adresse: LEGAZIONE DI SVIZZERA, 48, Via Firenze

L'Espresso n° 1007 du 27. Février

N^o 5. 1913

M

Strictement confidentiel

Monsieur le Président,

De très bonne source on me rapporte ce qui suit sous le sceau du secret:

„ L'Italie s'était jusqu'ici refusée de
 „ stipuler une convention militaire,
 „ en vue d'une guerre contre la
 „ France, avec l'Allemagne.
 „ C'est elle, par contre, maintenant
 „ qui vient de faire des ouvertures
 „ à l'Allemagne en prévision
 „ d'une telle éventualité. ”

L'attitude prise par Poincaré dans
 l'affaire du Manouban a impressionné

Au Département politique

D'Orme



profondément le Gouvernement
italien, et en général l'opinion
publique en Italie et cette impres-
sion n'est nullement effacée.
La croissante popularité de Doin-
carré en France est un fait peu
apte à diminuer les préoccupations
italiennes du côté de la frontière
de l'ouest. Aussi, l'ancienne
préoccupation de l'état major
italien au sujet du Simplon
vient de s'aggraver. Ce passage est
considéré comme l'une des voies
d'invasion les plus dangereuses
du côté de la France, malgré
que celle-ci aurait à passer sur
notre corps. Une surprise de la
part de la France est considérée
ici comme possible malgré notre

1913;
IX. a. 1.

vigilance et notre bonne organisation.
Les mesures prises dans la Province
de Novare et précisément dans les
environs du lac Maggiore par l'au-
torité militaire seraient l'effet
de ces préoccupations. Les vagues
allusions du Général Follio lors-
qu'il m'a fait les déclarations
que j'ai eu l'honneur de vous
rapporter se référeraient à ces
mesures.

En ayant l'honneur de vous
signaler ce qui précède d'une
manière strictement confidentielle
je saisis cette occasion, Monsieur
le Président, pour vous exprimer
les sentiments de ma très-haute
considération.




Lioda

